

JOSEPH OU LES INFORTUNES DE LA VERTU

par Jacques HASSOUN

Jacques Hassoun qui est écrivain et psychanalyste, a publié récemment *Les contrebandiers de la mémoire*.

Joseph l'homme qui sait interpréter les rêves, Joseph le fils aimé, Joseph le marrane, Joseph vendu par ses frères, Joseph juif de cour, Joseph personnage multiforme et étrange représente un ensemble qui préfigure le destin exceptionnel du diasporique.

Il m'est pourtant difficile de choisir parmi les différentes facettes de ce personnage qui tous pourraient arrêter l'attention du juif-laïque-psychanalyste... et égyptien de surcroît, celle qui pourrait paraître exemplaire.

Aussi, ces pages tenteront-elles de réunir quelque éclats, quelques images qui nous permettraient de dire l'actualité du fils aîné de la belle Rachel, la matriarche dont les pleurs bouleversants se font entendre à Rama sans qu'elle ne trouve de consolateur susceptible de réparer l'immense souffrance qui la déchire.

Et d'abord ce mystère: dans le découpage territorial de Canaan (en Cis- et Trans-Jordanie), deux des enfants de Jacob n'ont pas d'espace géographique qui porte leur nom: Levi dont la descendance va se consacrer à la prêtrise est présente/absente de cette Terre Promise et conquise de haute lutte, mais aussi Joseph: ce sont les deux enfants de celui-ci, Éphraïm et Manassé (Menaché) qui prennent le relais.

Cette dépossession du nom de Joseph au profit de celui de ses enfants représente une aporie. Alors que constamment dans les Vingt-Quatre Livres (qui composent ladite Bible), c'est toujours le père qui marque une lignée, un espace... ici ce sont les fils qui vont prendre la place de leur père en

«héritant» du territoire qui lui était dévolu.

Nous le savons: l'effacement du nom propre est la marque d'une faute grave sinon d'un crime majeur qui expulse le sujet d'une antécédence généalogique structurante: en un endroit d'une continuité trans-générationnelle, la trame se déchire, un nom est forclos. Cela relève de la constitution d'un espace cryptique qui demeure insu pour les descendants. A ce titre, elle peut être la cause d'une souffrance *sans nom*.

Mais quelle serait la faute de Joseph? D'avoir tu son appartenance face au Pharaon? Avant lui, Abraham avait usé de cette ruse, avait même feint d'être le frère de Sarah son épouse (ce qui, du même coup, pouvait l'inscrire dans un simulacre d'inceste susceptible de le rendre semblable au monarque égyptien lui-même). De s'être montré cruel avec ses frères? Ils l'ont été eux-mêmes à son endroit au-delà de tout en voulant l'assassiner d'abord, puis en le vendant aux Ismaéliens, c'est-à-dire à une tribu cousine et antagoniste, à une tribu descendant de Agar, détestée par Sarah l'épouse légitime... Cette faute des frères était gravissime: après coup, dans la législation mosaïque, vendre son frère sera considéré comme un meurtre et puni comme tel. Mais nous n'en sommes encore pas là... Somme toute, les frères agacés par la morgue de ce petit dernier qui se présentait comme un chef par le truchement de ces rêves n'ont fait que répondre, sur un mode spéculaire, aux prétentions de leur puîné. En obligeant ses frères à s'agenouiller devant lui, Joseph avait réalisé dans le *réel* le désir

inscrit dans son rêve irritant. Est-ce à ce titre qu'il devait être puni?

Demeure pourtant un mystère: Joseph que la tradition appelle le juste, le tzadik (Yossef ha-tzadik ou Yossef tzadika — en araméen) ne règne pas nominalement sur un espace géopolitique. Nous pouvons alors supposer — hypothèse optimiste — qu'à l'égal de Levi, il occupait une fonction particulière qui transcendait toute idolâtrie de la terre, que sa spiritualité allait au-delà de quelques arpents et qu'il avait suffisamment régné sur un grand pays pour que son nom soit nécessairement attaché à une quelconque baronnie.

Mais cela ne saurait nous satisfaire complètement, aussi nous faut-il explorer encore plus avant l'histoire de ce personnage: quelle est la faute grave qui lui est imputée... D'avoir été un Hofjude, un juif de cour avec toutes les compromissions que cela suppose? Certes... Pourtant, il est celui qui a su résister aux avances de l'épouse lubrique de Putiphar, qui a su ne pas céder «aux usages des nations», de ne pas violer le Xe Commandement avant même qu'il ne fut édicté.

Une autre accusation peut encore être portée contre lui: celle d'avoir fait «descendre» en Égypte — au temps de sa splendeur — le vieux Jacob et ses frères, sans préjuger de la suite des événements: la mise en esclavage de sa descendance. Lui, le rêveur inspiré, qui avait su lire dans les *fantaisies* nocturnes du Pharaon l'avenir géopolitique de l'Égypte, a été incapable de prévoir une histoire qui allait se révéler douloureuse. Mais n'était-il pas à cette occasion l'exécuteur du destin, n'était-il pas celui par qui la Promesse arrive. Que le lecteur se souvienne: dans le Brit ben habétarim qui liait la divinité à Abraham, un traité avait été énoncé: «Ta descendance deviendra après un temps d'esclavage une nation forte et nombreuse.»

A ce titre, Joseph était non seulement un juste mais un instrument du destin. Mais plus encore, nous pourrions

supposer que cette dé-nomination au profit de sa descendance était la marque d'une extrême distinction: Egyptianisé, marannisé, il avait su garder intacte sa foi dans le Dieu de ses pères et avait transmis celle-ci à ses fils. Cette dé-nomination serait alors de pure forme, car elle se révélerait fondatrice d'une transmission. Comme nom il pouvait s'effacer puisqu'il fondait en ses enfants (alors qu'il était isolé, déclaré mort pour son père, responsable à l'égal d'Isaac de la mort de sa mère) une généalogie hébraïque. Il avait su perpétuer dans l'isolement le plus total — comme plus tard certaines diasporas minuscules ont pu le faire — sa foi, ses emblèmes, quelques-uns de ses traits qui inscrivaient ses enfants dans la généalogie abrahamique.

Cet effacement du nom alors, ne relèverait pas de la forclusion (ou de la malédiction), mais plutôt de celui, symbolique, qui fonde le sujet dans son rapport à la Loi.

Nous pourrions à cet endroit se satisfaire de cette lecture et affirmer que cette histoire se révèle fort instructive pour les Juifs laïques et diasporiques que nous sommes, qui ne cessons de nous faire... les contrebandiers de notre mémoire¹.

Nous pourrions clore à cet endroit cette enquête, si un autre élément, fort tardif celui-ci, ne venait pas quelque peu moduler ce final optimiste. Dans le rituel espagnol et portugais² du 9 Ab, il est une élégie qui pour moi représente le point extrême de l'horreur: il s'agit de celle intitulée «les Dix qui ont été assassinés pour avoir confessé la majesté divine»³.

Ici, l'élégiaque décrit un événement apparemment banal et pourtant tragique. Dix sages parmi les sages sont assassinés d'une manière atroce (brûlés vifs, écorchés avec des peignes de fer rougis au feu, égorgés, brisés, pendus...). Mais les circonstances de cet assassinat sont remarquables par leur actualité. En effet, au législateur responsable de ce drame et représentant du César, il fallait un acte d'accusation, il fallait un prétexte. Car,

nous le savons: le pire des assassins est le bureaucrate pervers qui cherche et trouve des justifications à son acte dans le discours même de ces victimes. Ici, le législateur, un des occupants de la Judée, convoque dix sages parmi les «Lumières du Siècle» et leur pose la question suivante: «Quelle punition encourt l'homme de la maison d'Israël qui vend son frère afin qu'il soit réduit en esclavage?»

Les sages répondent «la mort».

«Mais alors», reprend le législateur, «vous êtes les descendants de ceux qui ont vendu leur frère Joseph et cette faute est restée impunie jusqu'à nos jours»... Cette remarque déclenche un trouble profond chez les sages qui se consultent et acquiescent.

«Vous qui êtes les représentants de ces dix frères assassins, vous avez donc une dette impayée et le temps est venu pour la régler.»

Cette logique imparable, cette perversion de la Loi devait se révéler mortelle.

Mais il est un passage de cette élégie (qui est généralement cantilé sur un mode particulièrement funèbre) qui me semble remarquable. Alors que le Rabban Shim'on ben-Gamliel se voit écorcher la peau du visage et qu'il se met à hurler sa foi d'une voix semblable au son du shofar, les anges bouleversés par sa souffrance crient à la divinité «ainsi donc ceci est la Thora et ceci est son salaire», ce à quoi fort étourdiment le divin rétorque «si un tel crime monte jusqu'à moi, je trahirais mon serment et ramènerais le Déluge sur la terre».

Et *l'adolescent* de quinze ans, élevé dans la tradition la plus stricte et qui adhère pleinement à son enseignement et à ses pratiques, écoutait cette phrase avec horreur. Quelques années

auparavant il avait vu arriver à Alexandrie les femmes yougoslaves rescapées des camps qui avaient été victimes d'expériences médicales. Il avait entendu ce qui se disait sur les camps de la mort, il avait lu Anthelme et David Rousset, il avait consulté des ouvrages sur l'Inquisition et sur les pogroms qui, au XVII^e siècle, avaient ravagé la Pologne et annihilé le glorieux Conseil des Quatre Provinces... Et cet adolescent avait cru en la vérité de cette élégie, il avait cru que Joseph était le responsable du meurtre de ces sages, mais aussi que par son intermédiaire la divinité s'était révélée pour ce qu'elle était: menteuse, inexistante, radicalement inexistante.

Et depuis, *l'adolescent* n'a jamais varié de cette position. Le divin est au mieux inexistant et s'il existe il est menteur.

Aussi, Joseph serait-il à entendre comme celui qui a transmis à un Juif alexandrin, quelques millénaires après sa mort, cette vérité: quelle que soit la Loi et l'esprit de justice qui la soutient, il existe toujours un pervers qui est susceptible de la détourner au nom d'un Juste. Nous devons considérer cette perversion comme propre à qualifier une divinité incapable de garantir la validité de sa parole.

A ce titre, Joseph ne pouvait donner son nom à une implantation territoriale: il est celui qui est chargé de transmettre la vérité sur la férocité du divin... et des institutions.

¹ Cf. Jacques Hassoun, *Les Contrebandiers de la mémoire*, Ed. Syros, Paris, 1994. («Si je ne suis pas pour moi, qui sera pour moi?»)

² «Sefarad» est devenu un terme tellement galvaudé et idéologisé, que je préfère pour ma part «ranimer» cette désignation désuète.

³ L'hébreu dans sa concision dit «'Assara harougué malkhout».